



N°3803  
Entrée le 19.03.2026  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 19.03.2026  
Chambre des Députés

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député·e·s  
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** concernant **la consommation d'électricité du projet de centre de données à Bissen.**

Le projet du centre de données de Google à Bissen se trouve actuellement en procédure sous le nom « London Bridge ». Plusieurs avis sur le rapport environnemental ont été publiés. L'enquête publique a démarrée le 24 février 2026 et prendra fin le 27 mars prochain.

Selon les informations publiées, le centre de données projeté aura une consommation d'électricité d'environ 1.000 GWh, ce qui est comparable à la consommation totale des ménages au Luxembourg. Il est prévu que seulement 0,3 GWh de cette consommation seront produits sur le site du centre de données. Considérant les objectifs de réduction de gaz à effet de serre du Luxembourg d'ici 2030, le Luxembourg devrait donc, avec cette consommation supplémentaire de la part du centre de données en question, développer considérablement plus les énergies renouvelables sur le territoire national et/ou passer par une compensation supplémentaire par des mécanismes de coopération avec d'autres pays.

Notons que toute énergie renouvelable qui devrait être importée en supplément à cause du centre de données en question aura un impact négatif sur le bilan du Luxembourg en termes de part d'énergie renouvelable produite sur le territoire national. La compensation par les mécanismes de coopération avec d'autres pays aura des répercussions financières pour l'État et donc in fine pour toutes les citoyennes et citoyens.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Concernant la consommation d'électricité du centre de données, Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations si l'opérateur disposera d'un contrat 24/7 de fourniture d'électricité avec un fournisseur national afin de faire en sorte que cette consommation soit couverte à 100% par des énergies renouvelables ?**
- 2. Dans l'affirmative, quel est le pourcentage de la consommation d'électricité projetée du centre de données qui sera couverte par des nouvelles installations d'énergies renouvelables (solaire et éolien) financé par Google ? Y a-t-il d'ores et déjà des emplacements concrets pour ces nouvelles installations ?**
- 3. Concernant la compensation supplémentaire due aux importations d'électricité renouvelable additionnelle liée centre de données, Monsieur le Ministre peut-il fournir une première estimation des coûts supplémentaires engendrés pour les caisses de l'État ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Joëlle Welfring**  
Députée